



Quand opposer, c'est unifier : des multiples valeurs discursives du pronom *on* à un signifié de puissance unique

Manar El Kak¹

Recibido: 04/04/2019 / Aceptado: 28/05/2019

Mais de toutes les comparaisons qu'on pourrait imaginer, la plus démonstrative est celle qu'on établirait entre le jeu de la langue et une partie d'échecs. De part et d'autre, on est en présence d'un système de valeurs et on assiste à leurs modifications. [...] D'abord un état du jeu correspond bien à un état de langue. La valeur respective des pièces dépend de leur position sur l'échiquier, de même que dans la langue chaque terme a sa valeur par son opposition avec tous les autres termes.

Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale* (1916 : 96).

[...] il n'est pas sans doute superflu de rappeler que la langue en soi est, dans sa partie formelle, un système de positions et le discours un jeu d'oppositions toutes obtenues, si nombreuses et variées soient-elles, à partir des positions, en petit nombre, caractérisées en langue.

Gustave Guillaume, *Langage et sciences du langage* (1964 : 211).

Résumé. Dans le cadre de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, cette étude analyse les différentes oppositions internes et externes pour le signe linguistique *on*, la notion d'opposition étant utilisée à un niveau métalinguistique. Cette notion consiste, d'une part, à opposer *on* aux deux paradigmes, indéfinis et personnels, avec lesquels il partage des caractéristiques sémantiques et syntaxiques. Elle dégage, d'autre part, par opposition interne au signe lui-même, les différentes composantes notionnelles à la base de son signifié de puissance et dont l'ordination juxtapose deux catégories : personne et nombre. Toutes ces données apparaissent sous forme des valeurs d'emploi ou signifiés d'effet dans le discours. Par ailleurs, la position de ces valeurs, ou saisies, s'organise dans un mouvement de double tension allant de la 3^e à la 1^{re} personne en passant par les personnes doubles et la 3^e personne du pluriel. Ce mouvement représente le signifié de puissance de *on* en langue illustré par un tenseur binaire radical.

Mots clés: psychomécanique du langage; pronom *on*; tenseur binaire radical; signifié de puissance; signifiés d'effet; opposition; position; polysémie.

[es] Cuando oponerse es unificar: de los múltiples valores discursivos del pronombre *on* a un único significado potencial

Resumen. En el marco de la psicomecánica del lenguaje de Gustave Guillaume, este estudio analiza las distintas oposiciones internas y externas para el signo lingüístico *on*, empleando la noción de oposición en el plano metalingüístico. Dicha noción consiste, por una parte, en oponer *on* a los dos paradigmas,

¹ Sorbonne Université
elkakmanar@hotmail.com

indefinidos y personales, con los que comparte características semánticas y sintácticas. Muestra, por otra parte, por oposición interna al propio signo, los distintos componentes notacionales en que se basa su significado potencial y cuya ordenación yuxtapone dos categorías: persona y número. Todos estos datos aparecen en forma de valores de uso o significados de efecto en el discurso. Asimismo, la posición de estos valores, o tomas, se organiza en un movimiento de doble tensión que va de la 3ª a la 1ª persona pasando por 1ªs personas dobles y la 3ª persona del plural. Este movimiento representa el significado potencial de *on* en lengua ilustrado por un tensor binario radical.

Palabras clave: psicomecánica del lenguaje; pronombre *on*; tensor binario radical; significado potencial; significado de efecto; oposición; posición; polisemia.

[en] When opposing is unifying: from multiple discursive values of the pronoun *on* to a unique potential meaning

Abstract. This study analyses the internal and external *oppositions* for the linguistic sign *on*, where this notion is used on a metalinguistic level, in Gustave Guillaume's psychomechanical perspective. On the one hand, this notion consists of the opposition of two paradigms, indefinites and personals, with which *on* shares semantical and syntactical characteristics. On the other hand, it reveals, by an internal opposition within the sign itself, the various notional components based on its *potential meaning*. Thus, the ordination of those components juxtaposes two categories: *person* and *number*. Those parameters appear under the form of *discursive values* or *effective meaning*. Furthermore, the *position* of these values is organized by a double tension movement that ranges from the 3rd to the 1st person and passes through the plural 3rd person and the double persons. This movement represents the *potential meaning* of *on* in language, illustrated by a *radical binary tensor*.

Keywords: psychomechanics of language; pronoun *on*; radical binary tensor; potential meaning; effective meaning; opposition; position; polysemy.

Sommaire. 1. Introduction. 2. Opposition paradigmatique : subduction interne et changement de plan. 3. Opposition notionnelle : subduction externe et changement sémantique. 4. Opposition catégorielle : personne et nombre. 4.1. Tenseur binaire radical du système de la personne. 4.2. Tenseur binaire radical des nominaux. 5. Opposition entre signifié d'effet et effet de sens : organisation interne du signe. 5.1. Première étape : identification discursive. 5.2. Seconde étape : organisation discursive. 5.3. Signifiés d'effet. 6. Position des signifiés d'effet : vers un signifié de puissance unique. 7. Conclusion.

Cómo citar: El Kak, M. (2019). « Quand opposer, c'est unifier : des multiples valeurs discursives du pronom *on* à un signifié de puissance unique ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*. Vol. 34, Núm. 1: 47-64.

1. Introduction

Dans son *Séminaire du jeudi* de l'année 2017-2018 à la Sorbonne, intitulé « Systématique historique de la langue française », Olivier Soutet rappelle que la psychomécanique guillaumienne est conçue comme une « “machine” théorique à traiter la polysémie grammaticale ». C'est dans ce cadre-là que ce travail, qui n'était à l'origine qu'un amas des valeurs discursives relevant de la linguistique du discours, est paru sous une forme unifiée dans une illustration prolongeant l'héritage de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume continuée par de nombreux linguistes, dont Olivier Soutet. De nombreuses illustrations éclairantes ont mis en évidence la puissance du tenseur binaire radical dans le traitement de la polysémie des morphèmes grammaticaux, faisant abstraction de la diversité discursive en re-

montant vers l'unité en langue (Moignet, 1981) ; (Soutet, 1989) [7^e éd. 2018] ; 2000 ; 2003 ; 2005a ; 2005b ; 2006 ; 2007 ; 2010).

Dans ce travail portant sur le pronom *on*, qui, depuis sa grammaticalisation dans la langue française, n'a pas cessé d'intriguer les linguistes, une question se pose : comment pourrions-nous passer de la notion de concession à la polysémie du morphème *on* tout en restant dans le cadre de la psychomécanique du langage ? Nous partons de loin, environ un siècle plus tôt où, avec Ferdinand de Saussure, la notion d'opposition entre les unités qui constituent la langue en tant que *système* pourra nous servir de tremplin. Ce point de départ, très éloigné semble-t-il, s'estompe au fur et à mesure que nous approchons du point d'arrivée, qui consiste à dire, avec Guillaume (1964 : 211), que « la langue en soi est, [...] un système de positions et le discours un jeu d'oppositions ».

Dans cette continuité, il semble que l'opposition entre unités de système représente, à un niveau métalinguistique, une notion clé. Au niveau grammatical, elle se présente comme une « valeur d'une concession » (Morel, 1996), même si le terme *concession* qui traduit le latin *concessio* et « avant d'appartenir au vocabulaire de la grammaire et de la linguistique, [il] appartenait à la rhétorique » (Soutet, 1990 : 3). Ainsi, comme le note Morel, l'opposition en tant que valeur de concession apparaît dès le XIX^e siècle où les « définitions données par les grammairres de la proposition de concession mettent principalement en lumière trois valeurs : celle d'« opposition », celle de « restriction » et celle de « cause qui n'a pas été suivie de l'effet attendu » » (Morel, 1996 : 5).

Nous exploitons, dans cette étude, l'opposition, non pas dans son acception du XIX^e siècle, mais dans une acception linguistique, voire métalinguistique, comme une notion qui tend à opposer des unités en langue, comme l'entendait Saussure et comme l'a développé à sa suite Guillaume, en la complétant avec celle de « position » qui provient du mouvement inhérent à la langue, telle qu'elle apparaît dans la citation en exergue (*cf.* ci-dessus). De plus, cette notion peut éventuellement mettre en valeur les différentes oppositions voire contradictions qui relèvent de la réalité de *on*.

En effet, ce morphème monosyllabique condense en lui toutes les contradictions : pronom de 3^e personne, il peut désigner un ensemble de personnes dont fait partie le locuteur d'un côté, ou un collectif qui l'exclut de l'autre. Imposant un accord au singulier au verbe, il peut tolérer un accord en genre et en nombre de l'adjectif ou du participe qui l'accompagne. Employé pour des raisons variées, il peut divulguer ou taire l'identité de la personne. Nul n'a besoin de connaître toutes les facettes de ce morphème grammatical pour en faire un usage correct, il est apte à tous les emplois, quel que soit le niveau de langue ou l'objectif de son usage. En revanche, à regarder de près, dans les cas les plus saillants où il est utilisé quasiment comme équivalent à *nous*, *on* n'aura pas la même valeur et son usage cache d'autres effets. Mais en l'opposant avec les pronoms auxquels il peut se substituer, nous pouvons dire que son usage s'éclaircit grâce à la multiplicité de ses effets de sens.

Cette notion, dans le prolongement de l'héritage de Saussure, pour lequel un signe linguistique se distingue par ce qu'il n'est pas un autre, est utilisée pour identifier plusieurs types d'opposition pour le signe ou le signifiant² *on*, dont l'objectif

² Selon la terminologie de Guillaume, le *signifiant* est l'équivalent de *signe* chez de Saussure, le *signe* étant formé d'un *signifiant* « image acoustique » et d'un *signifié* « concept » ; alors que Guillaume utilisait *signe* à la place de *signifiant*, comme ce dernier étymologiquement veut dire « la trace de l'animal », c'est-à-dire la trace trouvée

est de passer d'une linguistique d'oppositions à une linguistique de position. Ses résultats vont apparaître de l'extérieur vers l'intérieur selon quatre types d'opposition : (a) paradigmatique, (b) notionnelle, (c) catégorielle, puis (e) interne au signe lui-même afin d'organiser ses signifiés d'effet pour atteindre un signifié de puissance unique en langue.

2. Opposition paradigmatique : subduction interne et changement de plan

Tout commence avec l'ontogénèse³ de *hom*, étymon de *on*, pendant un long processus ontogénétique de dérivation. Car, dérivé d'un substantif latin *homo*, qui, lui-même provient du substantif *hominem*, *on* devient un pronom, contrairement à *homme* avec qui il partage la même étymologie. En fait, selon la perspective diachronique de la psychomécanique du langage, les noms dérivés d'un nominatif (cas sujet) ou d'un accusatif (cas objet) à un état de langue ancien (le latin), restent des substantifs en français moderne. A titre d'illustration, *homme* est resté substantif durant son processus ontogénétique en raison de l'adoption d'un cas nouveau instauré par le français moderne, le cas synthétique⁴ qui accorde à l'ordre des mots dans la phrase une fonction syntaxique parmi les trois fonctions que possède un nom : sujet, objet et attribut. Quant à *on*, en raison d'une subduction ésotérique⁵, ou intérieure, ayant atteint son étymon *hom*, il a subi une perte d'une certaine quantité de son contenu notionnel et n'a pas pu se particulariser et se généraliser comme le fait tout substantif français. Par conséquent, il a été rejeté en dehors du système nominal (plan du nom). Par cette sortie, *on* a subi une réduction de ses fonctions syntaxiques en possédant uniquement une fonction sujet et a intégré le plan du verbe pour devenir un pronom « intra-verbal ».

Cette fonction unique de sujet le rapproche néanmoins des pronoms personnels *je*, *tu*, *il*, qui constituent le support verbal, mais où chacun de ces pronoms, contrairement à *on*, possède d'autres formes selon la fonction occupée dans la phrase : objet immédiat et objet médiat ; à titre d'illustration, la 3^e personne *il* (sujet) possède *le* (objet immédiat) et *lui* (objet médiat). *On*, très tôt, par son rapprochement de *nous* ou de *je* à l'époque où le *moi* était « haïssable », prend place dans un système interlocutif représenté par les pronoms *je* et *tu*. D'autant plus que par son origine, il a gardé un contenu sémantique signifiant *l'homme en général* et devient un pronom de 3^e personne, dont le fonctionnement syntaxique s'apparente à celui de *il*, mais dont le contenu sémantique n'arrête pas d'évoluer tout au long de son intégration dans la langue française. Car, doté d'une indéfinition notionnelle, *on* peut désigner une personne sans qu'il soit obli-

qui est le mot formé d'un *signe* qui constitue le cas physique, et le *signifié* le cas psychique, d'où résulterait de leur association le *signifiant*.

³ La création du mot dans l'esprit. L'ontogénèse comporte deux phases: 1) « une genèse matérielle, créatrice de la signification (par exemple les idées d'"arbre", de "courir", de "vite") » ; et 2) « une genèse formelle, créatrice de la catégorie grammaticale (la partie du discours : substantif, verbe, adverbe, etc.) » (Boone & Joly, 2004 : 291).

⁴ « Le cas synthétique (ou cas synaptique), réunit en lui, sans les discriminer en langue, les fonctions de sujet, d'objet et d'attribut. Le cas synthétique qui, en langue, est un cas zéro, nul ou négatif, devient en discours un cas positif, soit sujet, soit objet, soit attribut. Le cas synthétique de langue peut donc se résoudre en discours en *cas analytiques*, positifs et séparés, l'"agent de résolution" étant l'ordre des mots » (Boone & Joly, 2004 : 86).

⁵ « La subduction est ésotérique, c.-à-d. intérieure, cachée dans le mot. Les mots perdent leur sens plein pour "descendre" en dessous de leurs sens moins subductifs. Ainsi, les verbes *être* et *avoir* cessent, lorsqu'ils sont en position d'auxiliaire, de signifier, respectivement, "exister" et "posséder" » (Boone & Joly, 2004 : 407).

gé d'y référer, ce qui le rapproche des pronoms indéfinis. Par conséquent, jusqu'à présent, les opinions restent partagées quant au statut de *on* : appartient-il au paradigme des pronoms indéfinis ou à celui des pronoms personnels ?

3. Opposition notionnelle : subduction externe et changement sémantique

Par cette position mitigée entre deux paradigmes, il est plausible de postuler qu'une autre subduction, externe cette fois, prend naissance entre *on* et certains nominaux indéfinis avec lesquels il partage un contenu sémantique, comme *quelqu'un*, *chacun*, *n'importe qui*, *qui que soit*, ou *tout le monde*. Il subit alors une subduction exotérique⁶, ou extérieure, en se positionnant avant les nominaux, dont le contenu notionnel se partage entre indéfinition et indétermination.

En effet, la première subduction ésotérique subie par le substantif *hom* a donné le pronom *on* qui a gardé une certaine quantité de sa matière. Par ailleurs, cette subduction a entraîné à la fois une réduction de fonctions et une *dématérialisation*⁷, ou *désémantisation*. Car, lorsque *on* fut rejeté en dehors de la classe des substantifs, une partie de sa matière est devenue un morphème, ce qui l'a prédestiné à devenir un semi-sémantème⁸, ou un semi-morphème⁹, par son incapacité à accepter l'article – ce dernier aurait pu donner de l'extension à sa matière notionnelle afin d'aller de l'universel au particulier pour retourner à un universel différent de l'état d'origine. Par conséquent, ce rapprochement avec les indéfinis – pouvant accepter le cas synthétique – n'a pas permis ni à *on* ni à ces pronoms d'être considérés comme des substantifs, et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord, la forme *l'on* ne permet pas d'accorder le caractère de substantif à ce morphème, puisqu'il s'est réduit strictement à une fonction syntaxique de sujet et est devenu un pronom « intra-verbal » dont l'idéogénèse est formée de deux parties : une forme et une forme en quête de matière, contrairement au nom, qui, lui, est constitué d'une matière et d'une forme. Par conséquent, *on* sera formé d'une matière en quête de forme et d'une forme, et devient un morphème ou un semi-sémantème.

Ensuite, les indéfinis comme *chacun*, *quelqu'un*, *tout*, *aucun*, sont considérés comme des pronoms parce que leur contenu pronominal réside dans le caractère indéfini de leur signification, puisque « ces mots, du point de vue fonctionnel, sont restés des substantifs, et ce n'est que par l'indéfinition de leur signification qu'ils sont des pronoms » (Guillaume, 1973 : 122). Par conséquent, ces pronoms occupent les positions de sujet, d'objet et acceptent le cas prépositionnel. Ils diffèrent toutefois des substantifs en raison de l'insuffisance de leur contenu sémantique, puisqu'ils n'acceptent pas le

⁶ « La subduction est exotérique, c.-à-d. extérieure, non cachée dans le mot. Elle hiérarchise les mots dans une "chronologie notionnelle". Ainsi, les verbes *être* et *avoir* sont naturellement "subductifs" : ils préexistent idéalement aux autres verbes. Il faut, par exemple "d'abord" *être* pour pouvoir "ensuite" *se mouvoir*, *aller*, *venir*, *marcher*, *manger*, etc. » (Boone & Joly, 2004 : 407).

⁷ C'est le mécanisme de retour en arrière (Soutet, 2010 : 25).

⁸ « Les sémantèmes constituent l'une des quatre unités dont se compose tout idiome, les trois autres étant les asémantèmes, les morphèmes et les systèmes. Les sémantèmes sont issus d'un cinétisme de particularisation (opération de discernement) qui s'achève avec l'apparition des asémantèmes ou noms propres » (Boone & Joly, 2004 : 375).

⁹ « Par opposition aux sémantèmes, qui, dans le mot, représentent l'opération de discernement, ou idéogénèse, les morphèmes sont des mots (p. ex. les prépositions) ou des éléments de mots (p. ex. les désinences flexionnelles) purement grammaticaux, chargés d'exprimer l'opération d'entendement, ou morphogénèse » (Boone & Joly, 2004 : 275).

mécanisme extensif des articles *le* et *un*. En d'autres termes, ils sont fonctionnellement des substantifs mais sémantiquement des pronoms, d'autant plus que leur extensivité est indépendante de celle de l'article, comme le rappelle Guillaume, car elle « s'établit, sans adjuvant, par l'effet seul du mot. *Chacun* traduit une extension positive, indéterminée. *Aucun* traduit une extension négative, indéterminée. *Quelqu'un* traduit une anti-extension, également indéterminée (quelqu'un, c'est n'importe quelle des personnes considérées) » (*Ibid.*). Ainsi, d'un point de vue fonctionnel, *quelqu'un* est un mot qui accepte le cas synthétique du français comme le substantif, mais il n'est considéré pronom que par l'indéfinition¹⁰ de sa signification.

Or, ces deux notions, indéfinition et indétermination sont à l'origine de ce double qualificatif longtemps attribué à *on* considéré comme un pronom indéfini car il est indéterminé. Cependant, ces deux notions ne sont pas synonymes, car, selon Robert Martin (1966), il y a une distinction entre « défini » et « déterminé », et par conséquent, entre « indéfini » et « indéterminé » ; deux notions confondues dans la majorité des dictionnaires. Or, pour Martin :

Définir, c'est indiquer les caractères essentiels d'une chose, c'est la saisir dans sa compréhension, dans son essence. *Déterminer*, c'est distinguer un objet, une personne, une espèce parmi d'autres, c'est l'identifier. On définit le sens d'un mot en soulignant ce qu'il y a de commun à toutes ses réalisations particulières de discours, c'est-à-dire en le saisissant dans son caractère immuable et essentiel. On détermine le sens d'un mot, dans tel ou tel contexte, en choisissant parmi ses virtualités de signification celle qui convient à cet emploi particulier. Est défini, ce qui est connu dans son essence. Est déterminé, ce qui est connu dans son identité. Définir, c'est en – termes élémentaires – « dire ce que c'est » ; déterminer, c'est « dire lequel c'est. » (Martin, 1966 : 11).

Martin prend ainsi la notion de pluralité en s'inspirant de la théorie de l'article de Guillaume pour classer les morphèmes du paradigme de l'indéfini. Il réserve alors le caractère d'« indéfini » au morphème *quelconque* et à la locution *n'importe lequel* et celui d'« indéterminé » à l'adjectif *quelque* et *tel* dans une sorte d'indétermination notionnelle. Par application aux morphèmes de l'animé humain, *n'importe qui* relève de l'indéfini conçu dans un sens d'inclusion (extension et intension) face à *quelqu'un* qui relève de l'indéterminé conçu dans un sens d'identification. Ainsi, dans le cas de *on*, l'indéfinition sera représentée par *n'importe qui* et l'indétermination par *quelqu'un*.

4. Opposition catégorielle : personne et nombre

Il découle de ce qui précède que *on* devient pronom en raison, d'une part, de l'indéfinition de sa signification, d'autre part, de l'adoption d'une fonction syntaxique exclusive de sujet. En revanche, son indéfinition ne se réduit pas à l'insuffisance de son contenu sémantique mais prend aussi une dimension inclusive. A commencer par la double appartenance de *on* aux deux paradigmes précités, visible dans deux tenseurs dont il fait partie : tenseur du système de la personne élaboré par Moignet (1981) et celui des nominaux élaboré par Soutet ([1^{re} éd. 1989], 2018).

¹⁰ Le terme « indéfinition » est pris dans un sens d'« intension » et d'« extension ».

4.1. Tenseur binaire radical du système de la personne

Par opposition *hors-moi / moi* qui accorde le rang personnel aux pronoms sujets supports du verbe telle qu'elle est esquissée par Guillaume (1991), Moignet (1981) représente les pronoms personnels dans un tenseur binaire radical dont *on* en fait partie, en raison de sa fonction syntaxique exclusive de sujet. Mais en tant que 3^e personne, *on* constitue le pronom conclusif de ce système où toute sémiologie est dépassée, comme l'illustre la figure 1.

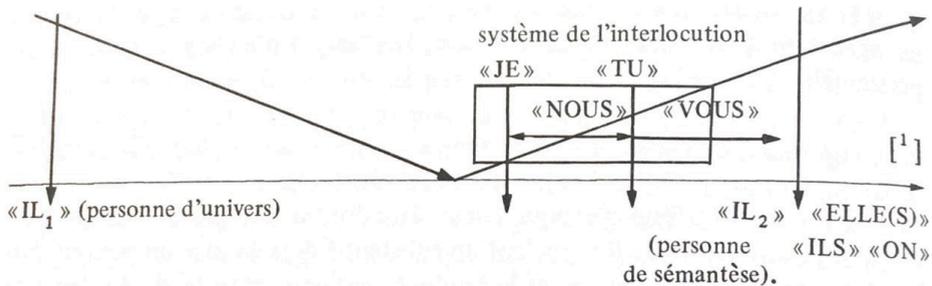


Figure 1. Tenseur binaire radical du système de la personne (Moignet, 1981).

4.2. Tenseur binaire radical des nominaux

En revanche, pour Soutet (1989, 2018), *on* fait partie des paradigmes des nominaux indéfinis qui, par leur contenu notionnel, se rangent dans un signifié de puissance à double tension : la première est un mouvement de négativation qui va d'un animé présent sous pluralité interne « on » vers un animé absent « personne 2 » ; la seconde est un mouvement de positivation qui va d'un animé absent « personne 2 » vers un animé présent sous pluralité externe « tous », comme l'illustre la figure 2.

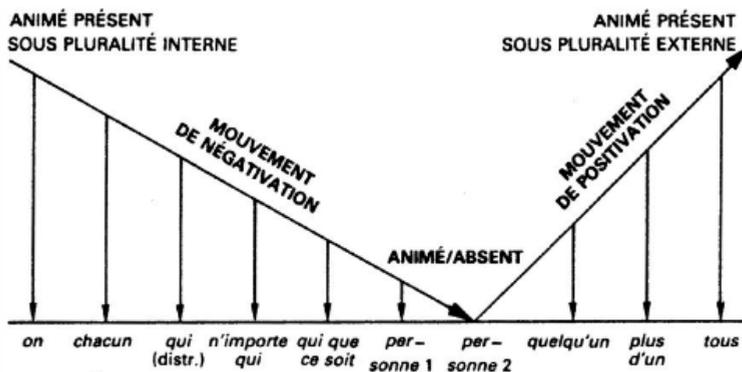


Figure 2. Tenseur binaire radical des nominaux (Soutet, 1989 ; 2018).

Ainsi, d'après ces illustrations, le pronom *on* occupe le point de départ de l'« animé présent sous pluralité interne » chez Soutet et la partie conclusive du système de la personne avec les pronoms de 3^e personne du pluriel chez Moignet, les deux étant de 3^e personne, ce qui fait appel à la catégorie du nombre.

Récapitulons. Par le fait qu'il soit incapable de sortir de sa fonction syntaxique de sujet, c'est-à-dire, d'être toujours un pronom « intra-verbal », *on* se rapproche des pronoms personnels *je*, *tu*, *il(s)*. Mais contrairement à la 3^e personne pouvant être anaphorique, *on* se positionne en tant qu'anaphorique et déictique à la fois, nous plongeant au cœur de l'énonciation. D'un usage évoluant face à une importance accrue du rôle du locuteur dans l'acte d'énonciation, ce pronom devient potentiellement inclusif, notamment de la personne du locuteur.

De plus, cette inclusion revêt d'autres dimensions : la possibilité de désigner une pluralité interne ou collective d'un côté, une pluralité externe ou partitive de l'autre. Ces deux pluralités, de 3^e personne, comprennent néanmoins une différence qualitative : la première est de nature interne voire inclusive, c'est-à-dire indéfinie, la seconde, de nature externe ou indéterminée. Ainsi, le seuil de cette inclusion se détermine par le *moi*-locuteur qui, par confrontation entre théories énonciatives et polyphonie, transforme ON-locuteur en *moi*-locuteur, à savoir, le pronom personnel *je*, offrant ainsi à *on* une correspondance, pour ne pas dire une équivalence à ce pronom, avec toutefois un ou plusieurs effets de sens. Il est légitime, à présent, de passer à l'organisation interne de *on* dont la composition englobe indétermination et indéfinition d'un côté, pluralité et singularité de l'autre.

5. Opposition entre signifié d'effet et effet de sens : organisation interne du signe

Or pour permettre une telle organisation, il faut faire appel au discours, où, en premier lieu, il paraît indispensable de recenser les emplois pour lesquels des possibilités d'équivalence avec les pronoms personnels et indéfinis apparaissent. En second lieu, il faut revoir l'organisation des effets de sens selon la configuration de l'ambiguïté du signe élaborée par Fuchs (1986) pour parvenir aux saisies internes faisant office de signifiés d'effet. Une fois cette double distinction établie, nous serons amenée à faire abstraction du discours pour remonter à la langue afin de saisir le signifié de puissance de *on*.

5.1. Première étape : identification discursive

Le discours révèle de nombreux emplois qui mettent en évidence l'ambiguïté, voire la polysémie de *on*. Si nous observons les exemples dans lesquels se trouve *on* avec toutes les possibilités interprétatives que ces emplois entraînent, nous retournerons au débat originel autour de double statut de *on*, tant il nous paraît difficile d'attribuer une valeur précise ou d'en exclure telle autre.

D'un côté, les linguistes qui plaident pour son statut de pronom personnel avec des effets stylistiques variés sont nombreux, comme le montrent les exemples (1a-h) dans lesquels *on* sert à remplacer, soit les pronoms personnels *je*, *tu*, *nous* et *vous* selon le contexte et la situation d'énonciation, soit ceux de la 3^e personne du singulier et du pluriel par anaphore dans (2a-c).

- (1) a. Quand on nous arrache tout ce que nous aimons, *on* ressent tous les jours que cette violence excite *nos* désirs (Bossuet, cité par Nyrop, 1916 : 172).
 b. *On* prend *tous* le train qu'on peut (Charaudeau, 1992 : 129).
 c. Le travail dont *on* expose les résultats dans cet ouvrage a été compris par *nous* comme l'expérience d'une méthode générale (TLF, 1986).
 d. Louis, à Clémence : Comment ! vous n'êtes pas encore sortie ?
 Clémence : Allons, *on* s'en va (TLF, 1986).
 e. Mon père, ma sœur, ma mère et moi, *on* regardait les bateaux (Charaudeau, 1992 : 129).
 f. *On* ne va pas éteindre l'incendie chez le voisin quand *votre* maison brûle (Pinchon, 1973 : 48).
 g. Loïc, *on* éteint la lumière (Charaudeau, 1992 : 129).
 h. Et je vous prévient, *on* ne copie pas (Charaudeau, 1992 : 129).
- (2) a. Tu as pu joindre Marguerite au téléphone ?
 Oui.
 Et alors ? *On* n'est pas d'accord (Charaudeau, 1992 : 129).
 b. Et puis, tu me diras si *l'on* a eu du chagrin en apprenant mon départ... Si *l'on* a pleuré !...
 Qui ça mon commandant ? – Et parbleu ! elle ! Anita (TLF, 1986).
 c. Comment ! Tu t'es rasé ? *On* se rase maintenant pour aller à la guerre ? (TLF, 1986).

De l'autre côté, pour les adeptes du statut de pronom indéfini, les arguments ne manquent pas non plus. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les exemples (3a-g) dans lesquels *on* ne reprend aucun nom ou pronom dans l'énoncé et a, comme le dit Riegel *et al.* (1994) une référence par défaut :

- (3) a. Une maladie lente, mal déterminée, et qu'*on* pensa lui avoir été transmise par sa femme (TLF, 1986).
 b. A mon âge, *on* ne *croit* plus guère aux capricieuses ni aux folles, l'étourderie, voyez-vous, est trop souvent la comédie qu'on joue à soi-même, lorsqu'on doute des forces de son cœur (TLF, 1986).
 c. Si vous lisiez des lettres qu'il m'envoie ! *On* *croirait* qu'il parle à un domestique (TLF, 1986).
 d. *On* vous demande au téléphone (Lagane, 1963 : 39).
 e. *On* m'a volé mon porte-monnaie (Simonin, 1984 : 154).
 f. Des contraceptifs pourraient être prescrits à certaines d'entre elles. De toutes façons, *on* leur recommande la plus grande prudence pendant les quelques mois à venir (Atlani, 1984 : 19).
 g. Chez les salariés EDF, *on* prétend que le nucléaire est préférable (Marque-Pucheu, 2014 : 131).

Par ailleurs, d'autres exemples illustrent toujours cette ambiguïté représentée, soit dans les descriptions (4), soit dans certains emplois, où *on* et son verbe peuvent commuter avec un substantif d'action (5), alors qu'il peut correspondre à une construction passive en raison de l'absence d'agent comme en (6) :

utilisé par la personne qui parle pour dénoter la modestie d'un *on* d'auteur, à l'instar du *nous* de modestie. Ensuite, vu la plasticité référentielle de ce pronom qui le prédispose à être employé comme équivalant aux pronoms représentant les partenaires de l'acte d'énonciation, d'autres possibilités apparaissent, telle sa correspondance avec *nous*, puisque ce dernier peut ou non inclure d'autres personnes avec le locuteur, quitte à être identifiées par la situation d'énonciation et / ou par d'autres indices textuels, comme dans (1d-e).

En revanche, pour les valeurs de la personne 5 (*vous*) ou de la 2^e personne du singulier (*tu*), il est possible de trouver des indices textuels comme avec la valeur précédente, comme l'illustrent les exemples (1g-h). En effet, ces valeurs constituent les pendants de l'anaphore *in praesentia* par référence à une situation d'énonciation directe. Par ailleurs, il existe d'autres emplois pour lesquels *on* a une valeur indéfinie, tel est le cas dans des énoncés à portée générale, faisant de ce pronom un correspondant de *nous* indéterminé¹¹ ou inclusif global selon la terminologie de Pottier (1985) comme dans (1a-b), ou encore en présence d'un *vous* pronom régime ou des possessifs *votre* et *vos*, amenant *on* à assurer une correspondance avec *vous* indéterminé ou inclusif global comme dans (1f).

En ce qui concerne la 3^e personne, la question s'avère plus compliquée, car plusieurs paramètres notionnels (indéfinition ou indétermination) et catégoriels (singularité et pluralité) doivent être pris en considération. Il faut ajouter d'autres précisions quant à la nature de la pluralité en question.

A commencer par les emplois pour lesquels la notion de référence, qu'elle soit anaphorique ou cataphorique, est saillante, comme en (2a-b) où *on* sert à remplacer un nom « Marguerite » (2a) ou un pronom « elle » qui reprend « Anita » (2b). De plus, la référence par inférence¹² apparaît dans (2c) où *on* sert à remplacer « les gens » à un moment précis « maintenant ».

Or les emplois (3a-g) et les exemples (4) à (6) ne se situent effectivement pas au même niveau. D'abord, la particularité des exemples (3a-c) réside dans le verbe lui-même. Car, en tant que pronom « intra-verbal », *on* entre dans une étroite relation avec son verbe, dont le contenu sémantique et le temps favorisent une valeur précise et excluent toute autre. A titre d'illustration, le conditionnel passé ou le plus-que-parfait, de même valeur, ainsi que le conditionnel présent en (3c), peuvent introduire une notion d'irréalité ou d'hypothèse, et renforcent, par conséquent, l'indéfinition de *on* avec la valeur de *n'importe qui* ou de *quelque personne que ce soit voire quiconque*. De plus, sa présence avec des verbes au présent comme *dire*, *savoir*, *croire*, *penser*, etc., ne peut que corroborer la valeur de *tout le monde* qui révèle l'adoption d'une opinion en tant que source de dire, de savoir, d'appellation ou de croyance, comme en (3a-b).

Donc, la première distinction pour cette 3^e personne est de nature qualitative, lorsque le sémantisme du verbe le permet : *on* devient alors le représentant d'une 3^e personne de pluralité interne, voire indéfinie, car inclusive potentiellement du *moi*-locuteur¹³.

¹¹ C'est la terminologie de la grammaire traditionnelle.

¹² C'est un cas d'anaphore indirecte où le référent peut être récupéré à partir d'un calcul inférentiel dans le contexte s'appuyant sur des locatifs ou des indications temporelles.

¹³ Sans entrer dans le débat autour de ON-locuteur (voir Anscombe, 20005 et 2010), la présence des verbes comme *dire*, *savoir*, *croire*, *appeler*, *nommer*, etc. ouvrent potentiellement le champ à une adoption d'un point de vue par un ON-locuteur.

Cette pluralité est dérivée de *omnis*¹⁴ et se distingue de celle dérivée de *tōtus* qui peut également correspondre à des valeurs potentielles de *on*, les deux étant identifiées par Brøndal (1943). Dans (3g), il est plutôt question de *tout le monde*, étant donné que le syntagme *les gens* est incompatible avec une source plus précise comme le note Marque-Pucheu (2014), dont *tout le monde* est le représentant.

Par ailleurs, dans les exemples (3d-f), la situation change et le pronom sert à représenter un individu quelconque, dont l'identité est non-identifiée, faisant intervenir la notion d'indétermination. En revanche, elle relève du singulier dans (3d-e) où l'individuation est mise en valeur, contrairement à (3f) et à (6) où le pronom objet direct ou indirect ne permet pas d'exclure une éventuelle pluralité indéterminée, dérivée de *tōtus*, là où la diversité se laisse apercevoir sous un caractère collectif puisque l'ensemble de personnes reste limité par un cadre temporel.

Reste à expliquer les exemples (4) et (5) qui se distinguent par le fait que ces verbes s'appliquent essentiellement à des animés humains, où le sémantisme du verbe ne permet pas de préciser de quel individu il est question, comme pour (4), dans une narration et selon une situation déterminée, la voie reste libre à une interprétation par une valeur potentielle de *n'importe qui* applicable à (5). Telles sont les valeurs d'emploi de *on* représentées par différents exemples ayant entraîné *n* effets de sens.

5.3. Signifiés d'effet

Pour organiser les valeurs d'emploi ou signifiés d'effet, nous faisons appel au rang personnel et à la catégorie du nombre. Car, *on* condense en lui, à la fois, tous les pronoms personnels qui vont de la 1^{re} à la 3^e personne incluant les pronoms de personnes doubles ainsi que ceux de la 3^e personne du pluriel, et certains pronoms indéfinis qui vont de l'indéfinition à l'indétermination notionnelle tels que : *tout le monde*, *chacun*, *n'importe qui*, *quelqu'un*, *tous*. Le groupe « les gens » qui représente une possibilité de 3^e personne de pluralité indéterminée dérivée de *omnis* se trouve intégré. Ces valeurs sont au nombre de 13, dont le seuil se dresse avec *moi*-locuteur, la 1^{re} personne. Reste à préciser quelles seraient les étapes selon lesquelles s'articule le mouvement interne organisateur du signe.

En effet, la première étape consiste à saisir la base du double mouvement qui régit le signifié de puissance de *on*, où il est question d'identifier les bords, ou les isomorphes terminaux, à partir desquels le mouvement prend naissance. Puisque *on* est assimilable à la 3^e personne en raison de l'accord syntaxique imposé au verbe, il est plus logique d'ordonner ce mouvement par le *hors-moi* ou la 3^e personne. En revanche, le *hors-moi* étant par définition pluriel, la pluralité se trouve associée à cette 3^e personne. Ainsi, en nous appuyant sur les deux tenseurs illustrés ci-dessus (fig. 1 et 2), nous relevons deux bords de pluralité de même nature, c'est-à-dire une

¹⁴ Brøndal (1943) distingue entre *tōtus* et *omnis* qui concerne la nature de totalité dans les pronoms d'après leur étymologie. Le premier est le corrélatif de *ūnus* et exprime une « totalité comme négation de l'unité indépendante. Il souligne l'absorption des individus isolés dans une masse indivisible. Un tout dans ce sens est conçu comme un bloc entier où les parties sont indiscernables ou dominées ». Le second est un « terme numérique, corrélatif de *nēmo* et en même temps de *alius* et indirectement de *quis*, désigne au contraire une totalité plus nuancée ou différenciée. Il exprime la réunion d'individus dans un groupe ou communauté. Les parties composantes en sont reconnues d'une part comme réelles (cf. *quīdam* 'quelqu'un'), d'autre part comme formant un ensemble (cf. *quis-quam* 'quiconque') » (Brøndal, 1943 : 29).

pluralité interne qui se complète par la composante notionnelle d'indéfinition ou d'indétermination.

Comme il a été démontré auparavant, et selon la définition élaborée par Martin (1966), nous considérons que l'indéfinition prend un aspect inclusif car se trouvant dans un mouvement d'approche du *moi*-locuteur, alors que l'indétermination consiste en une non-identification dans un mouvement qui s'éloigne du *moi*-locuteur en l'excluant. Par conséquent, dans un premier mouvement, *on* peut renvoyer à un ensemble de personnes incluant le locuteur représenté par *tout le monde*, comme il peut renvoyer à un ensemble l'excluant représenté par *les gens* dans un second mouvement de réplique. Ces deux ensembles constituent les isomorphes de cette double tension.

Cette précision provient essentiellement des trois principes – posés par Guillaume (2003) et élucidés par Soutet (2005a) – qui régissent le tenseur binaire radical ou tout mouvement à double tension. Ces trois principes sont les suivants : 1) principe d'intégrité, 2) principe de non-récurrence et 3) principe de la dissimilitude des isomorphes terminaux. Ils sont énoncés et illustrés par Guillaume (2003 : 92-93) comme suit :

1) « [...] un rapport structural institué entre deux termes, A et B, ne satisfait à la condition d'entier que s'il est parcouru successivement dans les deux sens : de A en B et, en réplique, de B en A. En figure :



Figure 4. Illustration des trois principes du TBR par Guillaume (2003).

2) « [...] le mouvement bi-tensif dont le tenseur radical est une configuration emportée avec soi l'interdiction de tout retour au déjà opéré. La successivité ici régnante est celle inhérente au temps qui en fait, sinon en pensée, ne se laisse pas remonter ».

3) « [...] dans le tenseur binaire radical, la parité des extrêmes, si approchée soit-elle, est déficiente, la relation du terme final et du terme initial étant celle d'une égalité sous tous les rapports, moins un excepté [...] ; le retour au dépassé est, nonobstant l'accession à l'isomorphie, une impossibilité. C'est en vertu de ce principe que, dans le tenseur binaire radical, non seulement est respectée, ainsi qu'on l'a dit plus haut, la relation fondamentale [A1 → B1 / B2 → A2], mais que, de surcroît, s'y trouve a minima satisfaite la condition [A1 ≠ A2] ».

Nous arrivons aux signifiés d'effet à partir des exemples exposés ci-dessus qui ont illustré les multiples effets de sens, selon la distinction effectuée entre, d'une part, la valeur de la forme en langue ou signifié de puissance, d'autre part, la valeur en discours, ou valeur d'emploi responsable de l'effet de sens comme possibilité discursive parmi d'autres, où le locuteur tient compte d'une visée momentanée et particulière.

6. Position des signifiés d'effet : vers un signifié de puissance unique

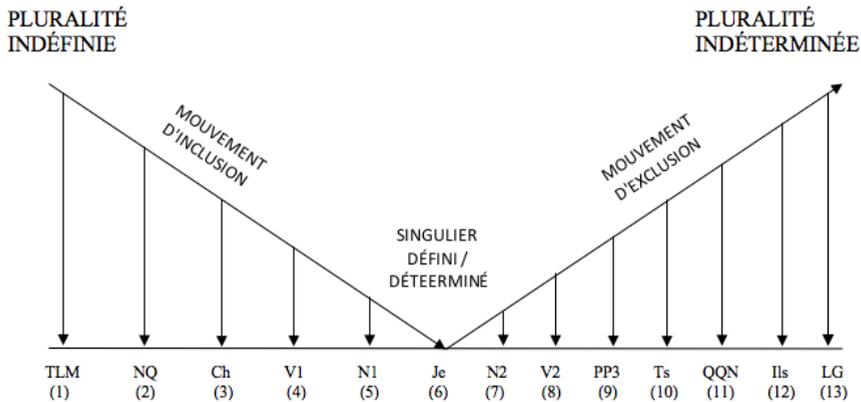


Figure 5. Tenseur binaire radical du pronom *on* (El Kak, 2018).

Les exemples qui illustrent ces signifiés d'effet sont représentés par 13 saisies sur le tenseur binaire radical de *on*. Elles sont ordonnées selon leur ordre d'apparition dans la fig. 5 :

- (1) Ce que je peux dire seulement, c'est que, ni dans l'un, ni dans l'autre, il n'y a eu rien de ce qu'*on* appelle à l'ordinaire un événement (TLF, 1986).
- (2) *On* est prié de sonner en entrant (Blanche-Benveniste, 2003 : 45).
- (3) *On* a souvent besoin d'un plus petit que soi (TLF, 1986).
- (4) *On* a beau prévoir tous les événements, celui qui *vous* arrive est toujours le seul auquel *on* n'avait pas songé (Spitzer, 1940 : 325).
- (5) *On* a du pain pour *nos* vieux jours (Brunot, 1936 : 277).
- (6) Dans cette section, *on* décrira la distribution des pronoms conjoints (Riegel et al., 1994 : 197).
- (7) *On* viendra, mon frère et moi (Oukada, 1982 : 97).
- (8) *On* s'est encore disputés, tous les deux ? (Rey-Debove, 2001 : 282).
- (9) *On* s'est bien couvertes pour sortir ? (Lagane, 1963 : 40).
- (10) Voilà qu'après dîner, *tous* ces messieurs *on* était là à fumer en rond autour de moi (Frei, 1929 : 147)¹⁵.
- (11) *On* frappe à la porte (Wailly, 1826 : 47).
- (12) Vous avez écrit au ministère. Qu'est-ce qu'*on* vous a répondu ? (Cressot, 1943 : 260).
- (13) En Bavière, *on* boit beaucoup de bière (Riegel et al., 1994 : 197).

Pour vérifier la pertinence de la démarche, nous procédons à l'application des trois principes élucidés ci-dessus sur le signifié de puissance lequel consiste en un

¹⁵ Cet énoncé est cité par Frei (1929) comme relevant de la langue populaire, en raison de la présence d'un double sujet mais, si nous enlevons « *tous ces messieurs* », l'indication temporelle suffit à montrer la valeur de « *Tous* » c'est-à-dire « les gens présents à un moment déterminé ».

mouvement de double tension allant d'une pluralité indéfinie à une pluralité indéterminée.

Le premier principe suppose déjà l'existence de trois points principaux, (*cf.* fig. 4) : A1, le premier isomorphe, B, le point de conversion qui se divise en B1 / B2 et A2, le second isomorphe. Le second principe suppose que le mouvement soit parcouru d'une manière linéaire, sur le plan temporel sans retour en arrière. Le troisième concerne les isomorphes terminaux qui devront être distincts.

Commençons par le troisième principe. Selon qu'elle représente *tout le monde* ou *les gens*, la différence au sein de cette 3^e personne est de nature qualitative car elle concerne les unités qui constituent l'ensemble. Ainsi, dans les deux cas, les personnes qui forment l'ensemble sont hétérogènes et ne peuvent pas être identifiées : *tout le monde* se caractérise par une pluralité interne et inclusive c'est-à-dire indéfinie, *les gens* par une pluralité externe et indéterminée.

Ensuite, la prise en compte de la notion d'énonciation paraît primordiale pour expliquer la transition ou le point de conversion, c'est-à-dire le deuxième principe. Ce passage s'effectue par la 1^{re} personne mais de part et d'autre se trouve la personne 4 (*nous*). Dans la première tension, elle est représentée par N1 ou *nous* inclusif global, tandis qu'elle est représentée par N2 ou *nous* déterminé dans la seconde tension. Ce *nous*, en situation d'énonciation directe, permet d'identifier les partenaires de l'acte d'énonciation, contrairement à N1 qui se détache de toute situation précise et possède une portée générale.

Enfin, le premier principe qui suppose la linéarité sur le plan syntagmatique nous amène à ordonner les valeurs qui se succèdent d'après leur rang personnel : la 3^e personne de pluralité indéfinie et interne est représentée par les valeurs de (1) à (3) ; la personne 5 ou *vous* inclusif global par (4) tandis que la personne 4 ou *nous* inclusif global par (5). Ce pronom peut être aussi l'équivalent de *je* dans des situations précises, ce qui justifie une conversion par la 1^{re} personne, la valeur (6). Cette 1^{re} personne peut aussi être représentée par un pronom de personne 4 (*nous*) désigné par la valeur (7) et pouvant englober d'autres personnes. La situation se poursuit avec la personne 5 (*vous*) avec une référence à des personnes précises de l'acte d'énonciation représentée par (8) ; puis le mouvement continue avec la 3^e personne qui se trouve dans un continuum d'une détermination nuancée par l'anaphore ou l'inférence vers une indétermination totale qui fait apparaître les valeurs (9) à (13).

En résumé, ce mouvement de double tension sera articulé de la manière suivante : la première tension est fermante, elle commence par une 3^e personne de pluralité indéfinie représentée par « Tout le monde » et s'approche du *moi*-locuteur singulier ou *je* ; la seconde tension est ouvrante, elle correspond à un mouvement de réplique qui va d'une singularité du *moi*-locuteur vers une pluralité de 3^e personne indéterminée représentée par « Les gens ». Tel est le mouvement qui régit le signifié de puissance de *on* en langue.

7. Conclusion

Nous sommes partie de la notion d'opposition telle qu'elle déployée par Saussure, pour qui, la langue constitue un *système*, ou plutôt un « système de systèmes » selon Guillaume (1991), mais où selon Benveniste (1962 : 371), « chacune des unités d'un système se définit par l'ensemble des *relations* qu'elle soutient avec les autres uni-

tés, et par les *oppositions* où elle entre ; c'est une entité relative et oppositive, disait Saussure ». Cette notion, à un niveau métalinguistique sous-jacent, nous a permis de comprendre comment se déploie le micro-système du pronom *on*, et ce, dès son ontogénèse. Il paraît alors que ce micro-système a été conçu, très tôt, à mi-chemin entre deux autres systèmes : celui des pronoms personnels selon Moignet et celui des indéfinis selon Soutet. La confrontation entre *on* et ces deux paradigmes a montré des caractéristiques sémantiques et syntaxiques communes sans que le premier ait l'obligation à se classer, d'où sa polysémie. Ensuite, par une comparaison notionnelle entre ce morphème et ceux de la 3^e personne, nous avons identifié les traits sémantiques qui se partagent entre l'indétermination et l'indétermination, mais auxquelles vient s'ajouter la catégorie du nombre. Ainsi, par la juxtaposition de ces deux catégories, personne et nombre, nous avons relevé d'autres emplois pour lesquels *on* possède de multiples effets de sens, d'où la variété de ses valeurs discursives. En revanche, par un retour à la langue, nous sommes parvenue à saisir le signifié de puissance de *on* en opposant valeurs discursives ou valeurs d'emploi et signifiés d'effet d'un côté, et signifiés d'effet et signifié de puissance de l'autre.

Références bibliographiques

- Atlani, F., (1984) « On l'illusionniste » in Grésillon, A. & J.-L. Lebrave (éd.), *La langue au ras du texte*. Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 13-29.
- Benveniste, E., (1962) « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Vol. 106, n° 106, pp. 369-380.
- Blanche-Benveniste, C., (1987) « Le pronom on : propositions pour une analyse » in Bonnamour, J. (éd.), *Les Cahiers de Fontenay n°46-48 : Mélanges offerts à Maurice Molho, Linguistique III*. Fontenay-aux-Roses, ENS Fontenay-Saint-Cloud, pp. 15-30.
- Blanche-Benveniste, C., (2003) « Le double jeu du pronom on » in Bebré, M., Van Slijcke, A. & P. Hadermann (éd.), *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, pp. 41-56.
- Boone, A., & A. Joly, (2004) *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* (2^e éd.). Paris, l'Harmattan.
- Brøndal, V., (1943) *Essais de linguistique générale, publiés avec une bibliographie des œuvres de l'auteur*. (Togeby, K. & R. Brøndal, éd.). Copenhague, E. Munksgaard.
- Brunot, F., (1936) *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français* (3^e éd.). Paris, Masson.
- Charaudeau, P., (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette éducation.
- Cressot, M., (1943) « Transposition de personne et impersonnalisation » in *Le Français Moderne*. Vol. 11, n° 4, pp. 255-262.
- El Kak, M., (2018). *Le pronom on entre hypothèse psychomécanique et point de vue contrastif (français-arabe)*. Thèse de doctorat, Sorbonne Université/Paris, France et Université Libanaise/Beyrouth, Liban.
- Frei, H., (1929) *La grammaire des fautes*. Paris, Librairie Paul Geuthner.
- Fuchs, C., (1986) « L'ambiguïté et la paraphrase en psycho-mécanique : l'exemple de l'imparfait » in Le Goffic, P. (éd.), *Points de vue sur l'imparfait*. Caen, Centre de publication de l'Université de Caen, pp. 43-54.

- Guillaume, G., (1964) *Langage et science du langage*. Paris / Québec, A.-G. Nizet / Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, G., (1973) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 3, 1948-1949, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*. (Valin, R., éd.). Québec / Paris, Presses de l'Université Laval / Klincksieck.
- Guillaume, G., (1991) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. 10, 1943-1944, Série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*. Québec / Lille, Presses de l'Université Laval / Presses universitaires de Lille.
- Guillaume, G., (2003) *Prolégomènes à la linguistique structurale. 1*. (Lowe, R. & R. Valin, éd.). Sainte-Foy (Québec), Presses universitaires de Laval.
- Lagane, R., (1963) « On pronom indéfini ou pronom personnel ? » in *Le Français Dans Le Monde*. Vol. 2, n° 21, pp. 39-40.
- Marque-Pucheu, C., (2014) « Les gens disent que P : un marqueur médiatif spécifique » in Anscombre, J.-C., Oppermann-Marsaux, E. & A. Rodriguez Somolinos (éd.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français. Études synchroniques et diachroniques*. Paris, Presses Sorbonne nouvelle, pp. 119-138.
- Martin, R., (1966) *Le mot "rien" et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*. Centre de philologie et de littératures romanes, Paris, Klincksieck.
- Moignet, G., (1981) *Systématique de la langue française*. (Cervoni, J., Schlyter, K. & Vassant, A. éd.). Paris, Klincksieck.
- Morel, M.-A., (1996) *La concession en français*. Gap, Éditions Ophrys.
- Nyrop, K., (1916) « Étude syntaxique sur le pronom indéfini "on" » in *Bulletin de l'Académie Royale Des Sciences et Des Lettres Du Danemark*. Vol. 2, pp. 169-179.
- Oukada, L., (1982) « On On » in *French Review*. Vol. 56, n° 1, pp. 93-105.
- Pottier, B., (1985) *Linguistique générale : théorie et description*. Paris, Klincksieck.
- Quemada, B. & Institut national de la langue française. Unité de recherche linguistique 2, D. de la langue des 19 (éd.), (1986) *Trésor de la langue française. 12, Natation-Pénétrer: Dictionnaire de la langue française du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*. Paris, Éd. du CNRS, Gallimard.
- Riegel, M. et al., (1994) *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France.
- Rey-Debove, J., (2001) « De on à je vers le nom propre : des pronoms personnels en français » in Boogards, P., Rooryck, J. & P. J. Smith (éd.), *Quitte ou double sens : articles sur l'ambiguïté offerts à Ronald Landheer*. Amsterdam, Rodopi, pp. 279-304.
- Simonin, J., (1984) « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse » in Grésillon, A. & J.-L. Lebrave (éd.), *La langue au ras du texte*. Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 133-203.
- Soutet, O., (1989) *La syntaxe du français*. Paris, Presses universitaires de France.
- Soutet, O., (1990) *La concession en français des origines au XVI^e siècle: problèmes généraux les tours prépositionnels*. Librairie Droz.
- Soutet, O., (2005a) « Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical ? » in *Langue française* [En ligne]. Vol. 147, n° 3, pp. 19-39. DOI : 10.3917/lf.147.0019 [Dernier accès 14 juin 2019].
- Soutet, O., (2005b) « Structure bitensive de l'idéogénèse de que : soubassements théoriques et implications sémantico-syntaxiques » in *Cahiers de linguistique analogique*. Vol. 2, n° décembre, pp. 277-296.
- Soutet, O., (2006) « Reformulation de la chronogénèse et position des formes du subjonctif dans le système verbal français » in *Suvremena lingvistika*. Vol. 61, n° 1, pp. 29-43.

- Soutet, O., (2007) « Reformulation de la chronogénèse et position des formes du futur et du conditionnel dans le système verbal français » in *Le français moderne*. Vol. 75, n° 2, pp. 177-190.
- Soutet, O., (2010) « Genèse et sens de quelque: essai de microsémantique historique » in *L'information Grammaticale*. Vol. 125, n°1, pp. 22-28.
- Soutet, O., (2018) *La syntaxe du français* (7^e édition corrigée). Paris, Que sais-je ?
- Spitzer, L., (1940) « Vous et nous régimes atones de “on” » in *Le Français Moderne*. Vol. 8, n° 4, pp. 323-343.
- Wailly, F., (1826) *Principes généraux et particuliers de la langue française, suivis d'un Abrégé de versification*. Paris, P. Maumus.